

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9045 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SKI REDJ CHAKIB

Date de naissance :

20/06/1958

Adresse :

Rue Mohamed II - tour 4 appart 15 case

Tél. : 0663011265

Total des frais engagés : 400 t. Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Othman Lorabi
Psychiatre Psychothérapeute
I.N.P.E - 09191544
33, Rue Najib Mahfoud - Casablanca
Tél : 05 22 20 87 25 / Fax : 05 22 49 12 37

Date de consultation :

06/FEV/2023

Nom et prénom du malade :

SKI REDJ CHAKIB

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Maladie psychique

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
10.6.2023	cnsof		400,00	<p>Dr. Othman Lorabi Psychiatre Psychothérapeute I.N.P.E : 09191544 83, Rue Hajib Maftoud - Casablanca Tel : 05 22 20 87 26 / Fax : 05 22 49 12 37</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06/02/23	1295,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Othman LORABI

Doctorat d'Etat en Médecine de la Faculté de Clermont Ferrand
Ancien Interne des Hôpitaux de Clermont Ferrand

PSYCHIATRE PSYCHOTHERAPEUTE THERAPIE COGNITIVE ET COMPORTEMENTALE



الدكتور الورابي عثمان

متخصص في الأمراض العقلية معالج نفسي معرفي و سلوكي

Sur Rendez Vous

بِالْمُوْعَدِ

ORDONNANCE MEDICALE

Casablanca, le 06/02/2023.

N. SKIREDJ Chalib.

93⁰⁰

+6

AN AFRAZIL 75g SR: 73,80
+39,80

$\alpha_{Lp} - \alpha_{Sp} - \alpha_{Cps}$

5/ HEPANAT

291.00

Medizin 10g

02 cps an coupler

167,40⁰

3/ REDAZIONE 5 g.

Sept 6th 1961 P.M. 20 C.

Objekte / pr.

QSF 301

34,70

Step - 00

- 00

ЧЕРДАК

$$\frac{1}{2}c_0 - \frac{1}{2}c_0 - \frac{1}{2}c_0$$

Dr. Othman Lorabi
Psychiatre · Psychotherapeute
I.N.P.E: 09119-544
Rue Hajib Maftoud 7
5220 8725 / F

العنوان: عمارة "ارت أوفيس" 33، زقاق غريب محفوظ - الدار البيضاء - 20060 - الهاتف: 05 22 49 12 37 - الفاكس: 05 22 49 12 37 - البريد: 15 - 40477664 - برانتوك: 35509946 - ICP: 001754822000010

IF: 40477464 - Patente: 35509946 - ICE: 001764832000010



6 118001 03007 1
 Anafranil® SR 75 mg
 20 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
 Anafranil® SR 75 mg
 20 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
 Anafranil® SR 75 mg
 20 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
 Anafranil® SR 75 mg
 20 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
 Anafranil® SR 75 mg
 20 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
 Anafranil® SR 75 mg
 20 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 93.00 DH



LOT : 058
 PER : DEC 2024
 PPV : 291 DH 00

LOT : 049
 PER : JAN 2025
 PPV : 167 DH 40

PPV: 34DH70
 PER: 10/25
 LOT: L3494

PPV: 34DH70
 PER: 09/25
 LOT: L2574

73,80 DH
 09/2025
 269M

39,80 DH
 Lot: Y1526
 Per: 06-2025

PPV: 96DH00
 PER: 03/25
 LOT: L3553-1